

# Enseignement professionnel, spécialité de formation et reproduction sociale

## Les représentations des élèves du panel 1995, sept ans après leur entrée en sixième (enquête *Jeunes 2002*)

→ *L'orientation vers une formation professionnelle est un processus complexe dans lequel différents facteurs interviennent. Les performances scolaires ont un rôle décisif, en tant que signal pronostique d'une aptitude à suivre un enseignement académique. Cependant elles n'expliquent pas entièrement les disparités sociales à l'œuvre dans ce processus. Les aspirations des familles peuvent renforcer ou atténuer les effets de l'origine sociale. Le contexte spatial contribue aussi à modeler les parcours scolaires, selon la richesse et la diversité de l'offre de formation de proximité. Le champ des formations professionnelles de niveau V n'est pas homogène. Les spécialités ne sont pas également attractives et leur attrait reflète celui des métiers auxquels elles conduisent. L'accès aux formations professionnelles se fait selon deux modèles extrêmes : celui de la transmission, propre aux indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants) dont les enfants font le choix de la reproduction ; et celui de la relégation, qui caractérise les orientations par défaut, motivées par l'échec scolaire. Entre les deux, la hiérarchie des spécialités se lit en miroir de la hiérarchie sociale.*

Yvette Grelet  
Céreq-Lasmas (Caen)

Le rôle de l'éducation comme vecteur de reproduction et de mobilité sociales est depuis longtemps au cœur de la recherche en sciences sociales. De nombreux travaux ont mis en évidence l'influence de la position des parents sur le niveau d'éducation atteint par les enfants [3, 10, 11] et sur la position sociale qu'ils acquerront à leur tour [20, 21]. Les analyses quantitatives se sont cependant concentrées sur les facteurs de différenciation verticale (le niveau d'éducation atteint), négligeant souvent la différenciation horizontale (les contenus de formation). Cela est particulièrement vrai des formations professionnelles courtes, pour lesquelles le lien statistique entre origine sociale et spécialité de formation a été à notre connaissance peu exploré (pour un exemple voir [1]). Ces formations sont pourtant d'une grande diversité par leur contenu (il y a aujourd'hui quarante spécialités proposées en BEP, et 220 en CAP) et d'une grande hétérogénéité en termes de reconnaissance sur le marché du travail : le bagage scolaire des jeunes issus de formations professionnelles n'est pas seulement évalué à l'aune du niveau et du diplôme acquis mais aussi à travers la spécialité de formation, surtout dans le secteur industriel [7]. Bien que 40 % des 750 000 jeunes sortant chaque année sur le marché du travail viennent d'une classe préparatoire au CAP, au BEP ou au baccalauréat professionnel<sup>1</sup>, l'importance de ces formations est trop souvent sous-estimée : elle justifie un examen approfondi des processus d'aiguillage successifs qui conduisent d'abord vers la filière professionnelle, puis vers l'une des deux voies de formation (scolaire

ou par apprentissage), enfin vers le choix d'une spécialité précise<sup>2</sup>. Ces mécanismes de sélection et d'orientation participent à la reproduction au bas de l'échelle sociale, d'autant plus que le choix des spécialités de formation, et donc les futurs métiers auxquels se destinent les enfants, sont étroitement liés à la position professionnelle des parents. La performance scolaire n'est pas le seul critère d'allocation des élèves dans la filière professionnelle : les différenciations sociales y jouent aussi leur rôle, renforcé par la discrimination spatiale.

Cette étude s'intéressera particulièrement à trois facteurs, liés à l'origine sociale, qui interviennent dans les mécanismes d'orientation en second cycle : la réussite scolaire, les aspirations des familles, et le contexte spatial. Une mauvaise performance scolaire en collège, qui laisse présager des difficultés à suivre un enseignement académique, va déterminer l'orientation des élèves les plus en difficulté vers les formations professionnelles courtes et, au-delà, vers les spécialités les moins sélectives, souvent aussi les moins attractives. Les parents qui investissent fortement dans la réussite scolaire de leurs enfants saisissent les opportunités offertes par le système éducatif. Les familles des milieux sociaux favorisés sont plus à même d'élaborer des stratégies efficaces pour maintenir leurs enfants dans les filières les plus prestigieuses et ouvrant les meilleurs débouchés vers les études longues. Elles ont aussi des aspirations éducatives plus élevées : à performances égales, les enfants d'enseignants et de cadres demandent beaucoup plus souvent que les enfants d'ouvriers une orientation vers les filières générales [4]. Lorsqu'ils n'y parviennent pas, leur choix se porte alors vers les spécialités tertiaires les préservant en tout cas d'un destin de col bleu [12]. La priorité donnée à l'acquisition d'un diplôme élevé n'est pas également partagée : chez les artisans et exploitants agricoles, l'attachement au métier peut prédominer et fournir d'autres modèles de transmission [20] ; la formation professionnelle est alors un vecteur qui a toute sa légitimité. Le contexte enfin, dans lequel se déroule le parcours scolaire, est aussi déterminant. L'éventail de l'offre de formation n'a rien de comparable dans les grandes villes, qui disposent de toute la richesse et la diversité du système éducatif jusqu'à l'enseignement supérieur, et dans les zones rurales où l'offre de formation de proximité est beaucoup plus

réduite et où même les poursuites d'études au-delà du CAP ou du BEP peuvent être entravées par l'éloignement. Ces inégalités territoriales sont un autre facteur de stratification sociale, d'autant que les demandes éducatives des familles, qui concourent à la structuration locale de l'appareil éducatif, diffèrent selon leur composition socioprofessionnelle qui, elle-même, varie selon l'économie du territoire. Caro et Hillau [5] ont montré que l'ajustement de la formation professionnelle aux besoins en qualifications de l'économie locale opère selon un filtre de reproduction sociale.

La hiérarchie sociale intervient dans le processus de sélection des élèves vers les filières longues. Qu'en est-il de l'allocation des jeunes dans les diverses ramifications de l'enseignement professionnel de niveau secondaire ? Dans la mesure où ces orientations auront un impact décisif sur le métier et, plus généralement, sur le devenir professionnel des jeunes, il importe de savoir si elles reflètent encore la hiérarchie qui subsiste au bas de l'échelle sociale<sup>3</sup>.

Nous examinerons d'abord les facteurs qui déterminent l'orientation, en fin de troisième, vers un lycée professionnel (LP) ou un centre de formation pour apprentis (CFA). Nous verrons ensuite qu'à l'intérieur des filières professionnelles, la position des parents continue d'influencer les parcours : la hiérarchie des spécialités de formation (établie selon leur attractivité) semble refléter la hiérarchie des positions sociales. Les liens entre origine sociale et spécialité de formation professionnelle sont l'amorce de la reproduction, et nous verrons que les projets des jeunes et des familles participent à leur construction.

## □ L'ORIENTATION EN FIN DE TROISIÈME EST UN PROCESSUS COMPLEXE

À la fin du premier cycle, les élèves qui sont au collège doivent choisir une orientation le plus souvent irréversible<sup>4</sup> : rester dans l'enseignement général ou se diriger vers une formation professionnelle. Dans ce dernier cas, ils choisissent également une voie de formation (en lycée professionnel ou par apprentissage) et une spécialité qui les prépare à un futur métier. L'orientation d'un élève dans l'une des

différentes filières dépend en premier lieu de ses résultats au collège, mais aussi de l'offre de formation disponible dans son environnement immédiat, de son origine sociale, des aspirations éducatives de sa famille et des stratégies qu'elle peut mettre en œuvre. Nous revenons ici sur ces constats, en proposant une modélisation de la probabilité d'opter, après la troisième, pour la formation professionnelle ; et de suivre cette formation en centre d'apprentissage ou par la voie scolaire.

Ce sont d'abord les résultats scolaires qui déterminent l'orientation vers les filières professionnelles (tableau 1, modèle 1) : les élèves qui ont une note faible au brevet ont presque cinq fois plus de chance d'être orientés vers une seconde professionnelle, que ceux qui ont une note moyenne. Les meilleures performances scolaires des filles n'expliquent pas à elles seules leur maintien dans la filière générale : en effet, à performances égales, elles ont une plus grande probabilité que les garçons de continuer en second cycle général qui facilite l'accès aux études longues. Peut-être faut-il voir là l'anticipation des difficultés d'insertion spécifiques aux formations professionnelles « féminines » de niveau secondaire, comme celles préparant aux métiers de l'habillement où l'emploi est devenu rare, ou les formations du tertiaire administratif qui sont concurrencées par les formations générales de niveau supérieur.

L'âge en troisième est également un facteur déterminant de l'orientation : toutes choses égales d'ailleurs, les élèves jeunes sont plus souvent maintenus dans la filière générale. Mais les aspirations des parents jouent un rôle aussi important que les performances scolaires : les élèves dont les parents valorisent les diplômes professionnels s'orientent plus souvent vers les filières qui y mènent.

L'origine sociale ne s'exerce pas seulement par le biais des performances scolaires [10] (dont la note au brevet et l'âge en troisième sont des estimations) et par les aspirations des parents. Elle se fait sentir aussi par le jeu de stratégies mises en œuvre par les familles les plus favorisées pour maintenir leurs enfants dans la filière générale. C'est ainsi que dans le modèle 1, l'influence résiduelle de l'origine sociale reste très importante : toutes choses égales par ailleurs, un enfant d'ouvrier non qualifié a deux fois plus de chances qu'un enfant d'employé, et cinq fois plus

de chances qu'un enfant de cadre, d'être orienté en seconde professionnelle plutôt qu'en seconde générale et technologique. Les aspirations des parents jouent un rôle déterminant : les jeunes dont les parents privilégient un diplôme professionnel (CAP, BEP, baccalauréat professionnel) comme passeport sur le marché du travail ont beaucoup plus de chances d'être orientés vers la filière correspondante.

Quant à l'effet du territoire, il ne tient pas seulement à sa composition sociale (les grandes villes concentrant plus de catégories aisées et plus d'employés des services, les zones rurales plus d'indépendants et d'ouvriers), puisqu'on constate un effet propre de l'environnement, qui confirme les résultats d'A. Davallon [8] : habiter en zone rurale ou dans une petite commune diminue les chances de rester dans la voie générale en fin de troisième.

Lorsque l'orientation en seconde professionnelle est décidée, ce peut être pour préparer un CAP ou un BEP, par la voie scolaire ou par l'apprentissage. En fait, les deux sont très liés : 75 % des apprentis préparent un CAP, et seulement 11 % des élèves de lycée professionnel<sup>5</sup>. L'apprentissage, préparant

### NOTES

1. Sur 100 élèves entrés en sixième, 41 s'orienteront vers la filière professionnelle courte après la troisième, soit en lycée professionnel (trois sur quatre), ou en centre de formation par l'apprentissage (un sur quatre). 85 % d'entre eux atteindront l'année terminale d'un cycle préparatoire au CAP ou au BEP, à l'issue de laquelle la moitié (soit 19) sortiront, diplômés ou non, sur le marché du travail. Les autres continuent en majorité vers le baccalauréat professionnel (14). Au total, compte tenu des orientations en BEP en fin de seconde, 44 % passeront par la filière professionnelle courte. Voir par exemple (HCEEE, [13]) et (RERS, [16]).
2. Les décisions d'orientation ne se prennent pas forcément dans cet ordre : l'élève peut opter pour la filière professionnelle parce qu'il a fait le choix de se destiner à un métier précis (le choix de la spécialité précède celui de la filière).
3. Les enfants d'ouvriers représentent 38 % de l'ensemble des inscrits dans l'enseignement secondaire, mais 54 % des inscrits en lycée professionnel (source : ministère de l'Éducation nationale, SCOLARITÉ 2003), et 58 % des élèves orientés en LP ou en apprentissage après la troisième (source : panel d'élèves 1995).
4. À l'exception de 15 % des élèves de BEP qui vont choisir après ce diplôme de préparer un baccalauréat technologique, *via* une première d'adaptation.
5. Le CAP, diplôme de fin d'études, prépare à un métier précis. Le BEP prépare à un domaine de métiers, et permet la poursuite d'études vers le baccalauréat professionnel (ou même le retour vers la filière générale et technologique *via* la première d'adaptation).

**Tableau 1 – Impact des caractéristiques sociales et scolaires sur l'orientation en fin de troisième**

Caractéristiques sociales et scolaires	Modèle 1 : probabilité d'aller en filière professionnelle (N = 10 580)		Modèle 2 : pour ceux orientés en filière professionnelle, probabilité d'aller en apprentissage (N = 3 261)	
	Probabilité estimée pour la référence et écarts à cette probabilité	Odds ratio	Probabilité estimée pour la référence et écarts à cette probabilité	Odds ratio
Proportion estimée pour la référence <sup>1</sup>	55		17	
<b>Sexe (réf. garçon)</b>				
Fille	- 6***	0,77	- 9***	0,43
<b>Type de commune (réf. 20 000 à 200 000 habitants)</b>				
Rural et moins de 5 000 habitants	+ 11***	1,56	2 ns	1,12
5 000 à < 20 000 habitants	+ 5**	1,24	- 2 ns	0,83
Plus de 200 000 habitants (y.c. Paris)	- 10***	0,68	- 7***	0,52
<b>Note au contrôle continu du brevet des collèges (réf. 10 à 11)</b>				
0 à 9	+ 30***	4,70	+ 5**	1,34
12 à 13	- 24***	0,36	1 ns	1,08
14 et plus	- 41***	0,13	8 ns	1,62
<b>Âge en troisième (réf. 15 ans)</b>				
14 ans et moins	- 33***	0,23	- 3 ns	0,80
16 ans et plus	+ 22***	2,7	- 4*	0,72
<b>CS du père (réf. employé)</b>				
Agriculteur	+ 12**	1,6	- 6 ns	0,58
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	- 0 ns	0,98	6 ns	1,43
Cadre	- 23***	0,38	3 ns	1,24
Profession intermédiaire	- 3 ns	0,88	- 0 ns	0,99
Ouvrier qualifié	+ 9***	1,44	1 ns	1,07
Ouvrier non qualifié	+ 15***	1,90	- 2 ns	0,83
Inactif, non déclaré	+ 8*	1,38	- 5 ns	0,64
<b>Diplôme du père (réf. inférieur au bac, non déclaré)</b>				
Bac ou plus	- 12***	0,61	- 2 ns	0,83
<b>Diplôme jugé utile sur le marché du travail (réf. baccalauréat général)</b>				
Sans opinion	+ 4*	1,20	3 ns	1,24
CAP / BEP	+ 31***	5,08	+ 12***	1,99
Baccalauréat professionnel	+ 17***	2,09	1 ns	1,09
Diplôme d'études supérieures	- 15***	0,54	- 6*	0,62

1. Les probabilités sont estimées ici en pourcentage.

Source : ministère de l'Éducation nationale, panel d'élèves 1995, restreint aux élèves dont la note au brevet est connue et qui sont au moins allés jusqu'en seconde.

\*\*\* significatif à 1 % ; \*\* significatif à 1 % et \* à 5 % ; ns : non significatif à 5 %.

Lecture – Les modèles 1 et 2 sont emboîtés. Le premier modèle estime la probabilité d'être orienté, à l'issue de la troisième, vers l'enseignement professionnel plutôt qu'en seconde générale et technologique. Le deuxième modèle estime, pour les jeunes orientés vers la filière professionnelle, la probabilité d'être apprenti plutôt qu'en lycée professionnel. Pour chaque modalité des variables entrées dans le modèle, l'écart à la probabilité de référence est calculé, ainsi que le rapport de chances (odds ratio). Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, avoir moins de la moyenne au contrôle continu du brevet accroît de 30 % la probabilité d'être orienté en seconde professionnelle (modèle 1) et accroît de 5 % la probabilité d'aller vers l'apprentissage lorsque l'orientation en seconde professionnelle est décidée (modèle 2).

surtout à des formations artisanales ou industrielles, est majoritairement le fait des garçons (ce qui apparaît dans le modèle 2 du tableau 1). La note au brevet, qui a fortement pesé sur la décision de quitter la filière générale, intervient à nouveau dans le choix de l'apprentissage. Cependant, ce facteur se révèle moins

**NOTE**

6. Voir l'encadré pour une définition de l'attractivité. Sur ce sujet on peut consulter (de Besses, 2004) ou (Charlot et al., 2002).

déterminant que les aspirations des familles : lorsque les parents valorisent le CAP ou le BEP, les enfants en filière professionnelle ont deux fois plus de chances de préparer ce diplôme en centre d'apprentissage plutôt qu'en lycée professionnel. Effet de l'offre de formation ou effet de la structure socio-économique du territoire, l'apprentissage est moins fréquemment choisi dans les grandes agglomérations. Enfin, cette voie de formation est moins ouverte aux élèves qui ont accumulé un fort retard scolaire. Les apprentis étant plus souvent enfants d'indépendants (13 % ont un

père artisan, commerçant ou chef d'entreprise, contre 8 % des élèves de lycée professionnel), on peut voir dans ces derniers éléments le signe, pour certains d'entre eux au moins, d'un choix guidé par la transmission d'un capital ou de valeurs familiales.

La reproduction sociale influe donc, et de différentes façons, sur la filière et la voie d'orientation après la troisième. Le choix d'une spécialité de formation (et donc, en dernier ressort, d'un futur métier) devrait aussi en porter la trace. Ceci est moins aisé à établir, étant donné la diversité des formations et la complexité de leurs liens à l'origine sociale, que la taille de l'échantillon du panel ne permet pas de modéliser. On peut néanmoins, dans une première approche, mettre en regard la position professionnelle des parents avec la hiérarchie des spécialités de formation choisie par les enfants, hiérarchie déduite de leur plus ou moins grande attractivité.

## □ LES SPÉCIALITÉS PROFESSIONNELLES SONT PLUS OU MOINS ATTRACTIVES

Les deux cursus (CAP et BEP) couvrent un vaste éventail de spécialités industrielles ou tertiaires. Le peu d'appétence pour les métiers manuels ou mal reconnus sur le marché du travail fait que certaines spécialités sont peu attractives<sup>6</sup> : elles offrent plus de places qu'elles n'attirent de candidats. Le ministère de l'Éducation nationale enregistre chaque année les vœux formulés par les élèves de troisième pour leur affectation dans un lycée professionnel public : ces données permettent d'estimer l'attractivité des formations dispensées dans ces établissements (tableau 2). Ainsi, par exemple, les spécialités de la mécanique ou du secrétariat en BEP semblent-elles peiner à recruter ; alors que d'autres formations, comme l'esthétique en CAP ou les spécialités du secteur sanitaire et social en BEP, ne peuvent répondre à l'afflux des demandes. Les filles connaissent une

**Tableau 2 – Attractivité des spécialités en lycée professionnel (enseignement public dépendant du ministère de l'Éducation nationale, hors apprentissage)**

Spécialité*	CAP			BEP		
	Nombre de places disponibles	Attractivité (candidats/place)	% de filles parmi les candidats	Nombre de places disponibles	Attractivité (candidats/place)	% de filles parmi les candidats
Accueil, Hôtellerie, Tourisme	2 594	1,16	78 %	9 389	1,36	40 %
Agroalimentaire, cuisine	3 099	1,48	52 %	783	1,81	21 %
Bâtiment : construction	1 180	1,16	3 %	1 812	1,16	1 %
Bâtiment : finitions	1 870	1,25	3 %	2 713	0,74	11 %
Coiffure, esthétique	2 270	4,19	98 %	-	-	-
Commerce, vente	2 687	1,79	73 %	19 441	1,85	62 %
Communication	346	4,04	39 %			
Comptabilité, gestion	-	-	-	23 206	0,78	53 %
Électricité, électronique	1 611	1,17	2 %	25 662	1,2	3 %
Énergie	120	1,14	2 %	3 912	1,25	1 %
Habillement	1 915	0,83	94 %	5 815	0,96	92 %
Mécanique	682	1,03	11 %	11 799	0,75	4 %
Moteurs et mécanique auto	598	2,16	2 %	7 730	1,72	2 %
Sanitaire et social	-	-	-	12 184	2,42	95 %
Secrétariat, bureautique	-	-	-	23 864	0,86	94 %
Spéc. pluritechnologiques	36	1,7	10 %	9 940	0,88	2 %
Structures métalliques	2 694	1,27	1 %	6 366	0,99	1 %
Transport, manutention	202	1,27	16 %	3 271	1,34	15 %
Travail du bois, meubles	2 579	1,27	9 %	5 231	1,13	4 %

Source : ministère de l'Éducation nationale, année scolaire 2002-2003.

\* Seuls les groupes de spécialité comptant plus de 1 000 candidats en CAP ou plus de 4 000 candidats en BEP ont été pris en compte dans ce tableau.

Lecture – Avec 0,78 candidat par place, la comptabilité, enseignée en BEP, est peu attractive. C'est l'une des rares spécialités mixtes, qui reçoive autant de candidatures des deux sexes.

**Tableau 3 – Impact des caractéristiques sociales et scolaires sur la probabilité, pour les élèves orientés en lycée professionnel, d’être dans une formation de BEP attractive (garçons et filles séparément)**

	Modèle 3 : garçons inscrits en BEP après la 3 <sup>ème</sup> (N = 1 247)		Modèle 4 : filles inscrites en BEP après la 3 <sup>ème</sup> (N = 1 181)	
	Probabilité estimée pour la référence et écarts à cette probabilité	Odds ratio	Probabilité estimée pour la référence et écarts à cette probabilité	Odds ratio
Probabilité estimée pour la référence	64		43	
<b>Type de commune (réf. 20 000 à &lt; 200 000 h.)</b>				
Rural et moins de 5 000 habitants	- 7*	0,75	5 ns	1,2
5 000 à < 20 000 habitants	- 6 ns	0,77	- 2 ns	0,92
Plus de 200 000 habitants (y.c. Paris)	- 6*	0,77	2 ns	1,09
<b>Note au contrôle continu du brevet des collèges (réf. 7 à 8)</b>				
0 à 7	- 7**	0,74	- 6 ns	0,78
9 à 10	- 2 ns	0,92	4 ns	1,20
10 et plus	3 ns	1,17	16***	1,88
<b>CS du père (réf. employé)</b>				
Agriculteur	- 36***	0,22	10 ns	1,49
Artisan, commerçant, chef d’entreprise	- 4 ns	0,84	- 3 ns	0,87
Cadre	5 ns	1,28	- 7 ns	0,73
Profession intermédiaire	- 5 ns	0,81	- 5 ns	0,81
Ouvrier qualifié	- 3 ns	0,87	- 6 ns	0,78
Ouvrier non qualifié	- 7 ns	0,76	- 7 ns	0,73
Inactif, non déclaré	8 ns	1,42	4 ns	1,17

Source : ministère de l’Éducation nationale, panel d’élèves 1995, élèves dont la note au brevet est connue, inscrits dans une spécialité de BEP dont l’attractivité est connue.

\*\*\* =  $p < .01$  ; \*\* =  $p < .05$  ; \* =  $p < .1$  ; ns : non significatif à 10 %.

Lecture – Les modèles estiment, séparément pour les garçons et pour les filles, la probabilité de suivre une formation dans une spécialité attractive. Il s’applique aux jeunes inscrits en BEP après la troisième. Pour chaque modalité des variables entrées dans le modèle, l’écart à la probabilité de référence est calculé, ainsi que le rapport de chances (odds ratio). Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les filles orientées en BEP avec une note supérieure à la moyenne ont 1,88 fois plus de chance d’être dans une spécialité attractive, par rapport à celles qui ont obtenu une note entre 7 et 8.

situation moins favorable que celle des garçons : elles sont concentrées dans un petit nombre de spécialités tertiaires et seulement une sur deux dans une spécialité attractive<sup>7</sup>.

La sélectivité à l’entrée des formations est bien évidemment d’autant plus forte que les candidats y sont nombreux. On voit ainsi s’établir une hiérarchie des spécialités, selon leur attractivité, dont on peut se demander si elle ne reflète pas en partie à nouveau la hiérarchie sociale ou spatiale. Autrement dit, une fois franchi le cap de l’orientation en lycée professionnel, est-ce uniquement le dossier scolaire de l’élève qui va décider de son admission dans une spécialité ?

### NOTES

7. Qu’il s’agisse des vœux exprimés ou des inscriptions effectives en CAP-BEP, la proportion de filles dans les spécialités attractives s’établit autour de 50 % alors qu’elle dépasse 60 % chez les garçons.

8. Ces données ne couvrent ni l’enseignement privé, ni l’enseignement agricole, ni l’apprentissage.

On peut penser que, comme c’est le cas déjà pour le choix d’une filière, les parents de milieu social modeste ont moins de propension ou de facilité à intervenir pour s’opposer à une orientation vers une spécialité peu attractive, alors que l’affectation des élèves dans ces sections se fait souvent contre leur vœu [2]). Les données du tableau 2, qui ne concernent qu’une partie du champ des formations professionnelles secondaires, permettent d’esquisser des pistes d’exploration<sup>8</sup>.

Les modèles 3 et 4 (tableau 3) indiquent que si les performances scolaires au collège (appréciées par la note au brevet) déterminent fortement l’affectation des élèves dans une spécialité sélective, c’est avec un poids différent pour les filles et les garçons. Dans le cas des garçons, l’origine sociospatiale influence aussi les chances d’accéder à une spécialité attractive de LP : toutes choses égales par ailleurs, celles-ci sont moindres pour les garçons résidant dans une grande agglomération ; elles sont réduites également pour les jeunes de zone rurale et, plus encore, pour les fils d’agriculteurs.

En revanche, aucun autre facteur que les performances scolaires ne semble intervenir pour les filles. Cependant, être une fille est déjà en soi un facteur défavorable : comme nous l'avons dit, les spécialités féminines sont moins attractives. De plus, les filles en formation professionnelle sont issues, plus que les garçons, de milieux modestes : 61 % ont un père ouvrier contre 55 % des garçons. Pour les filles, la formation professionnelle est certainement une alternative moins prometteuse en cas d'échec scolaire : celles qui s'y dirigent sont souvent les moins bien dotées en capital social.

On peut raffiner les modèles en estimant la probabilité pour un garçon ou une fille de choisir une spécialité particulière de BEP : on met alors en évidence un rôle de l'origine sociale ou spatiale qui peut être spécifique à certaines spécialités. Ainsi, par exemple, toutes choses égales par ailleurs, et donc avec les mêmes performances scolaires, être fils d'ouvrier qualifié accroît la probabilité de choisir le travail des métaux, être fils de cadre celle de choisir les métiers du commerce. L'impact de l'origine sociale n'est pas sensible sur le choix des filles. En revanche, l'environnement spatial joue sur le choix des filles et des

garçons : dans les petites villes, les garçons s'orientent plus souvent vers la mécanique, les filles vers les spécialités de la production.

## □ LE CHOIX D'UNE SPÉCIALITÉ PEUT SE FAIRE PAR INCLINATION OU PAR RÉSIGNATION

Il est frappant de constater que c'est dans les formations tertiaires qu'on trouve le plus de jeunes qui n'avaient pas choisi de s'orienter vers une filière professionnelle (*tableaux 4a et 4b*). C'est le cas, pour les filles, des formations aux emplois de bureau, à la comptabilité, aux emplois du secteur sanitaire et social ; alors que pour les garçons, cette situation s'observe pour les spécialités de la comptabilité, de la vente, mais aussi de l'électronique. Leur premier choix était de continuer dans la filière générale ou technologique, mais ils en ont été évincés en raison de résultats scolaires insuffisants. On remarquera cependant que certaines de ces spécialités apparaissent néanmoins sélectives (le sanitaire et social et le commerce et la vente notamment).

**Tableau 4a – Vécu de l'orientation et projets en 2002 (garçons en formation professionnelle)**

	Déroulement de la procédure d'orientation en fin de troisième (en %)			Représentations sur l'avenir professionnel			
	Refus d'un vœu lors de la procédure d'orientation		% de garçons déclarant que leurs résultats étaient insuffisants pour faire ce qu'ils voulaient	% de garçons déclarant qu'ils savaient bien ce qu'ils voulaient faire en fin de 3 <sup>e</sup>	% de garçons déclarant être attirés par le métier de leur père	% de garçons déclarant avoir le projet de reprendre l'entreprise familiale	
	Non	Oui : refus d'une orientation en 2 <sup>de</sup> générale et technologique					Oui : refus de la spécialité de formation demandée
Comptabilité, gestion	52	<b>32</b>	16	<b>43</b>	45	12	1
Moteurs et mécanique auto	<b>79</b>	8	13	33	70	15	2
Bâtiment	71	11	18	32	71	<b>22</b>	6
Électricité, électronique	68	<b>20</b>	12	29	53	15	2
Agriculture	<b>77</b>	7	16	28	<b>76</b>	32	17
Agroalimentaire, cuisine	<b>86</b>	5	9	24	<b>80</b>	9	3
Hôtellerie, tourisme	<b>81</b>	10	9	24	<b>76</b>	13	1
Mécanique	65	18	17	<b>40</b>	50	19	2
Structures métalliques	65	14	<b>21</b>	36	68	<b>20</b>	2
Commerce, vente	59	<b>26</b>	15	31	61	14	<b>4</b>
Services	60	<b>21</b>	19	33	52	13	2
Travail du bois, meubles	<b>80</b>	11	9	22	60	11	1

Source : ministère de l'Éducation nationale, panel d'élèves 1995.

Lecture – Parmi les garçons qui se destinent à l'agriculture, 77 % disent avoir été orientés selon leurs vœux, alors que 7 % auraient souhaité continuer dans la filière générale, et que 16 % avaient demandé une autre spécialité. 28 % seulement considèrent que leur orientation est la conséquence de mauvais résultats scolaires. Plus des trois quarts disent n'avoir eu aucune difficulté à choisir une orientation parce qu'ils savaient déjà ce qu'ils voulaient faire. 32 % sont attirés par le métier de leur père, et 17 % ont l'intention de reprendre l'entreprise familiale.



Tableau 4b – Vécu de l'orientation et projets en 2002 (filles en formation professionnelle)

	Déroulement de la procédure d'orientation en fin de troisième (en %)				Représentations sur l'avenir professionnel		
	Refus d'un vœu lors de la procédure d'orientation		Oui : refus de la spécialité de formation demandée	% de filles déclarant que leurs résultats étaient insuffisants pour faire ce qu'elles voulaient	% de filles déclarant qu'elles savaient bien ce qu'elles voulaient faire en fin de 3 <sup>e</sup>	% de filles déclarant être attirés par le métier de leur mère	% de filles déclarant avoir le projet de reprendre l'entreprise familiale
	Non	Oui : refus d'une orientation en 2 <sup>de</sup> générale et technologique					
Comptabilité, gestion	60	22	18	45	46	12	0
Habillement	52	21	27	40	41	8	0
Agroalimentaire, cuisine	77	5	18	27	66	10	0
Coiffure, esthétique	77	12	11	19	76	11	0
Sanitaire et social	65	21	14	33	69	13	0
Hôtellerie, tourisme	69	14	17	28	66	16	0
Divers production	61	15	24	19	63	0	0
Commerce, vente	70	13	17	28	56	11	2
Secrétariat, bureautique	57	24	19	41	42	11	0
Divers services	63	15	22	39	60	19	0

Source : ministère de l'Éducation nationale, panel d'élèves 1995.

Lecture – Parmi les filles qui se destinent à la coiffure, 77 % disent avoir été orientées selon leurs vœux, alors que 12 % auraient souhaité continuer dans la filière générale, et que 11 % avaient demandé une autre spécialité. 19 % seulement considèrent que leur orientation est la conséquence de mauvais résultats scolaires.

Plus des trois quarts disent n'avoir eu aucune difficulté à choisir une orientation parce qu'elles savaient déjà ce qu'elles voulaient faire. 16 % sont attirées par le métier de leur mère.

Les élèves qui déclarent avoir connu un refus d'orientation au niveau de la spécialité et non de la filière se trouvent dans les formations manuelles peu attractives : l'habillement pour les filles, le travail des métaux pour les garçons. En revanche, dans les formations artisanales traditionnelles, on trouve plus de jeunes qui se déclarent satisfaits de leur orientation (coiffure et esthétique, alimentation pour les filles ; agriculture, travail du bois, hôtellerie-restauration et réparation automobile pour les garçons).

## □ LA CARTE DES SPÉCIALITÉS S'ACCORDE À CELLE DES POSITIONS SOCIALES

La diversité des cursus de formation professionnelle est telle que les effectifs du panel d'élèves ne permettent pas une analyse qui prenne en compte toute la complexité des parcours. Il faudrait en effet les distinguer selon le sexe, la voie de formation, le diplôme préparé et, enfin, la spécialité : un même intitulé de formation ne recouvre pas le même contenu selon que la spécialité est préparée en LP ou en CFA, en vue d'un CAP ou d'un BEP, ou même selon qu'il s'agit d'une spécialité à dominante masculine ou féminine.

Il faudrait également tenir compte du déroulement du parcours, avec ses bifurcations et réorientations, guidées notamment par les stratégies de retour vers la voie technologique via la première d'adaptation. L'analyse des liens entre spécialité de formation et origine sociale présentée ici est donc en bien des points insuffisante, mais néanmoins éclairante. Il s'agit d'une analyse des correspondances qui porte sur le tableau croisant la spécialité de formation et la catégorie sociale du père, des 4 076 filles et garçons du panel qui se sont orientés en CAP ou BEP après la troisième. Les relations entre l'origine sociale et les projets des jeunes (attirance pour le métier des parents, projets de reprendre l'entreprise familiale) et les aspirations des parents (diplôme jugé le plus utile dans la vie active) sont portées en caractères illustratifs ; de même pour les relations entre la spécialité choisie et la note au brevet, le déroulement de l'orientation, et le type de commune de résidence. Le *graphique 1* reproduit le premier plan factoriel de cette analyse.

Le premier axe (horizontal) rend compte de la spécificité très forte de l'environnement agricole et de la transmission du métier propre à ce milieu : on trouve, à droite du plan factoriel, les jeunes des communes rurales, enfants d'agriculteurs, ayant choisi les formations



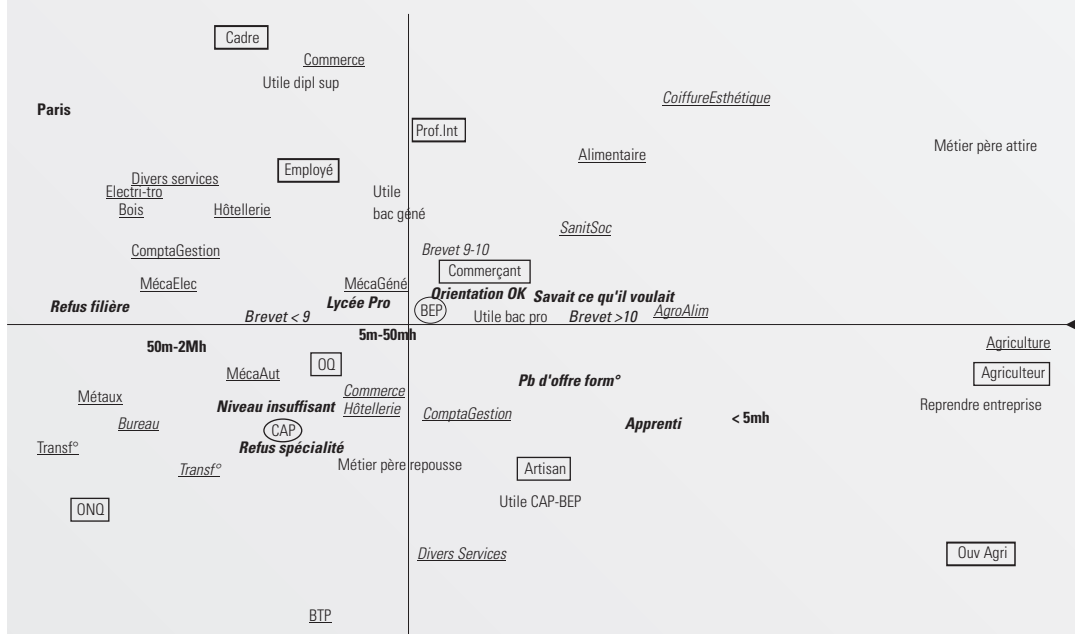
agricoles ou de l'agroalimentaire, qui se disent attirés par le métier de leur père, avaient des choix d'orientation arrêtés, portés par le projet de reprendre l'exploitation familiale. On retrouve ce même schéma, moins prononcé cependant, chez les autres indépendants : artisans ou commerçants. On est ici du côté de la transmission et d'une orientation choisie vers les formations professionnelles, alors que dans certains cas les résultats scolaires auraient pu permettre un maintien dans la filière générale (les notes au brevet croissent le long de l'axe 1). Ces choix sont conformes aux aspirations des parents qui valorisent les diplômes professionnels. S'il y a eu des problèmes d'orientation, c'est par défaut d'une offre de formation en accord avec les souhaits. Les apprentis sont plus souvent que les lycéens dans ce schéma de reproduction.

À l'opposé, sur le premier facteur (à gauche du graphique), on trouve le modèle extrême, rencontré plus souvent chez les enfants de salariés (cadres,

employés, ouvriers), vivant dans de grandes agglomérations. Dans ce modèle, l'orientation a été plus subie que voulue : les choix de filière (générale ou technologique) ou de spécialité ont été refusés en raison de résultats scolaires insuffisants.

Quant au second facteur, il ordonne les spécialités de formation, le long de l'axe vertical, selon une stricte hiérarchie sociale : à mesure qu'on descend le long de l'axe on trouve dans cet ordre les cadres et chefs d'entreprise, puis les professions intermédiaires et commerçants, puis les employés, en bas les ouvriers qualifiés et artisans, et enfin les ouvriers agricoles ou non qualifiés. À cette hiérarchie sociale correspond une hiérarchie des ambitions, de l'image sociale et des spécialités. C'est ainsi que le diplôme jugé le plus utile par les parents est, en haut un diplôme d'enseignement supérieur, puis le baccalauréat (général ou professionnel), puis tout en bas les diplômes de niveau V. En haut, l'attrance pour le métier du père,

### La spécialité de formation en CAP-BEP et ses déterminants



Légende : ce graphique reproduit le premier plan factoriel d'une analyse des correspondances entre la spécialité de formation et l'origine sociale (CS du père) des 4 076 jeunes du panel 1995 qui se sont orientés vers la voie professionnelle après la classe de troisième.

Ont été introduites en variables illustratives des données sur la taille de la commune de l'établissement fréquenté en troisième, sur les projets formulés par les familles en 1998, sur la note obtenue au brevet, le déroulement de l'orientation ou les projets formulés par les jeunes interrogés en 2002.

Employé (droit encadré) : CS du père

Hôtellerie (droit souligné) : Spécialité garçons

Hôtellerie (italique souligné) : Spécialité filles

Niveau insuffisant (gras italique) : Informations sur l'orientation

50m-2Mh (droit gras) : Taille de la commune de l'établissement fréquenté en 3<sup>ème</sup>

en bas, le rejet. En haut, le BEP, en bas, le CAP. Les formations s'étagent du haut en bas (et à peu près selon un degré d'attractivité décroissant) avec, pour les garçons :

- le commerce, l'hôtellerie-restauration, l'électricité-électronique, le travail du bois ;
- puis la comptabilité-gestion et les spécialités de la mécanique ;
- enfin, en bas du graphique le travail des métaux ou des industries de transformation, et les spécialités du bâtiment.

Pour les filles :

- la coiffure-esthétique s'isole très nettement en haut du graphique où elle s'associe aux origines sociales favorisées ;
- les formations du secteur sanitaire et social sont aussi des formations privilégiées pour les filles de catégories moyennes (professions intermédiaires, employés) ;
- alors que les formations du tertiaire administratif (bureautique, comptabilité), du commerce, de l'hôtellerie ou de la production sont plutôt le lot des filles d'origine ouvrière.

Si les spécialités féminines sont plutôt concentrées en bas du graphique, c'est que les filles en formation professionnelle sont, comme on l'a vu, plus souvent que les garçons, d'origine modeste.



L'enseignement professionnel n'est pas exempt des fortes différenciations scolaires, sociales et sexuées qui marquent l'ensemble du système éducatif. En particulier, le choix de la spécialité de formation porte l'empreinte de la reproduction sociale. On peut s'interroger sur les conséquences à long terme de ces choix. Les jeunes qui ont opté pour une spécialité par inclination vont-ils s'y maintenir pendant la suite de leur scolarité, et une fois confrontés à la réalité du métier et du marché du travail ? Ceux qui auront été orientés par défaut vers des métiers peu prisés et reconnus vont-ils chercher des opportunités de réorientation professionnelle ? La connaissance des parcours au-delà de la formation initiale devrait permettre d'éclairer ces questions et de mieux comprendre, à la lumière des éléments croisés sur le contexte, les aspirations des parents, les performances et les projets des jeunes eux-mêmes, comment se construisent ou se redéfinissent des parcours professionnels très tôt esquissés.

## Encadré méthodologique

### Données et définitions

#### – Le panel d'élèves et les variables utilisées

Le ministère de l'Éducation nationale suit depuis le début de leurs études secondaires près de 18 000 jeunes entrés en sixième en 1995 dans un établissement public ou privé. Les données recueillies année après année auprès des chefs d'établissement, des familles ou des jeunes eux-mêmes renseignent, entre autres, sur le déroulement des parcours et les performances scolaires, sur l'origine sociale et spatiale des élèves, sur les aspirations des familles, enfin sur les projets des jeunes et le vécu de leur scolarité sept ans après leur entrée en sixième.

L'*origine spatiale* est caractérisée par la tranche d'unité urbaine à laquelle appartient la commune de l'établissement où l'élève était scolarisé en troisième.

L'*origine sociale* est appréciée à travers le diplôme et la profession du père (CS) : bien que cette information ne suffise pas à rendre compte des modèles culturels hérités de la famille ni de l'influence de la mère sur les choix éducatifs, elle nous suffira pour « repérer la position sociale de la famille où l'on a grandi » [20]. Par ailleurs, la transmission du métier dans le cas des femmes est beaucoup plus difficile à cerner par la CS, en raison d'une forte concentration des mères dans la catégorie « employé ».

Les *aspirations* des parents sont connues par l'enquête auprès des familles réalisée en 1998 (la majorité des élèves était alors en quatrième). On demandait aux parents quel était, à leur avis, le diplôme le plus utile pour trouver un emploi.

Les jeunes participant au panel ont été interrogés en juin 2002 sur leurs projets (projets professionnels et projets d'études), sur le déroulement de leur orientation, ainsi que sur leur sentiment vis-à-vis du métier de leur père et celui de leur mère. Les analyses du présent article sont basées sur les 13 120 jeunes qui ont répondu à cette enquête.

### – Deux autres sources du ministère de l'Éducation nationale : système d'information SCOLARITÉ et données sur l'attractivité des formations professionnelles, inscrits de l'année 2002-2003<sup>8</sup>

#### SCOLARITÉ

Afin de vérifier les tendances sur le lien entre origine sociale et choix de spécialité indiquées par les données du panel, nous avons utilisé les données de SCOLARITÉ, exhaustives sur l'ensemble des formations de niveau V du ministère de l'Éducation nationale et de l'Agriculture (nous ne disposons pas de telles données pour l'apprentissage). L'exploitation de ces données de SCOLARITÉ confirme les associations entre origine sociale et spécialité de formation repérées sur les données du panel.

#### ATTRACTIVITÉ DES FORMATIONS

Certaines spécialités sont majoritairement – voire exclusivement – préparées en CAP, d'autres en BEP. Le nombre de places offertes dans une spécialité donnée en lycée professionnel est limité, tant en CAP qu'en BEP. Le taux d'attractivité d'une formation est le rapport du nombre total de candidats filles et garçons, au nombre de places disponibles en première année de cycle (*tableau 2*). Si ce rapport est inférieur à 1, c'est que l'offre excède la demande et que la formation peine à attirer des élèves. S'il est supérieur à 1, la spécialité doit refuser des candidats, et donc sélectionner. *A priori*, toutes les places peuvent être pourvues par des élèves des deux sexes, mais il existe en réalité peu de spécialités mixtes et les demandes sont, selon les cas, majoritairement masculines ou féminines.

Ces données sur l'attractivité ne sont connues que pour les vœux d'affectation en lycée professionnel public (hors apprentissage et enseignement agricole).

#### Les modèles

Les modèles s'intéressent à l'orientation dans le système éducatif après la troisième, ce qui nous conduit à exclure les jeunes qui sont entrés en apprentissage avant la troisième, tous ceux qui sont sortis de l'école avant, ainsi que ceux qui ne continueront pas leurs études au-delà du collège ; et à ne pas tenir compte des réorientations éventuelles en cours de second cycle.

Nous estimons les performances scolaires qui vont influencer sur la décision d'orientation par la note au contrôle continu du brevet : ceci nous amène encore à éliminer ceux qui n'ont pas passé le brevet (qui représentent 15 % de l'échantillon).

Les deux premiers modèles présentés dans le *tableau 1* estiment :

- la probabilité d'être orienté à l'issue de la classe de troisième en filière professionnelle plutôt qu'en filière générale et technologique (modèle 1)
- la probabilité, pour ceux orientés vers une formation professionnelle, de suivre cette formation en centre de formation pour apprentis (CFA) plutôt qu'en lycée professionnel (modèle 2).

Les modèles suivants estiment la probabilité d'être dans une spécialité attractive, et ceci séparément pour les garçons (modèle 3) et pour les filles (modèle 4). Ces modèles ne s'appliquent qu'aux jeunes préparant un BEP en lycée professionnel public : l'attractivité des formations n'est connue que pour ces établissements, et les effectifs de CAP sont trop faibles.

Les variables explicatives entrées dans les modèles sont les suivantes :

- la tranche d'unité urbaine de la commune de l'établissement :
  - commune rurale ou de moins de 5 000 habitants,
  - commune de 5 000 à 20 000 habitants,
  - commune de 20 000 à 200 000 habitants,
  - commune de plus de 200 000 habitants ;
- la note au contrôle continu du brevet (moyenne des notes en français, mathématiques et première langue vivante). Lorsque l'élève a passé plusieurs fois le brevet, c'est la moyenne des différentes notes enregistrées qui a été prise en compte ;
- la CS du père.

Dans les deux premiers modèles ont été ajoutés aussi :

- le sexe de l'élève
- l'âge en troisième (la dernière troisième en cas de redoublement) : 14 ans et moins, 15 ans, 16 ans et plus ;
- le diplôme que les parents jugent le plus utile sur le marché du travail ;
- le diplôme le plus élevé du père (inconnu ou niveau collège ou CAP-BEP/niveau bac ou plus).

Ces variables ne sont pas avérées pertinentes pour les modèles expliquant la probabilité de préparer un BEP dans une spécialité attractive (modèle 3).

<sup>8</sup> Les données de SCOLARITÉ nous ont été transmises par Florence Defresne (DEP), celles sur l'attractivité des formations professionnelles par René Millot (DESCO). Qu'ils en soient remerciés.

- [1] Affichard J., Combes M.-C., Grelet Y., *Apprentis et élèves de lycée d'enseignement professionnel. L'insertion dans les entreprises*, Document n° 93, CEREQ, janvier 1994.
- [2] de Besses M., *Pratiques réussies en lycée professionnel*, Les Dossiers, n° 151, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, février 2004.
- [3] Boudon R., Cuin C.-H., Massot A., *L'axiomatique de l'inégalité des chances*, L'Harmattan, 2000.
- [4] Caille J.-P., Lemaire S., « Que sont devenus les élèves entrés en sixième en 1989 ? », *Données Sociales*, INSEE, novembre 2002, pp.81-92.
- [5] Caro P., Hillau B., « La logique dominante des publics scolaires. Offre de formation et environnement local », *Formation Emploi*, n° 59, La Documentation française, juillet-septembre 1997, pp.87-103.
- [6] Charlot B., Émin L., Jellab A., *L'abandon scolaire en cours de formation : le cas des élèves de BEP. CPC*, Document n° 2002/7, MEN, juin 2002.
- [7] Couppié T., Epiphane D., « Que sont les filles et les garçons devenus ? Orientation scolaire atypique et entrée dans la vie active », *Bref* n°178, CEREQ, septembre 2001.
- [8] Davailon A., « Les trajectoires scolaires : cursus et orientations, attente des familles », *Éducation et formations*, n° 43, MEN-DEP, octobre 1995, p.145 à155.
- [9] Dubet F., *Les lycéens*, éditions du Seuil, 1991.
- [10] Duru-Bellat M., *Les inégalités sociales à l'école, genèses et mythes*, PUF, 2003.
- [11] Goux D., Maurin E., "From Education to First Job : The French Case", in Y. Shavit and W. Müller (Eds), *From School to Work: A Comparative Study of Educational Qualifications and Occupational Destinations* (pp. 104-141). Oxford: Clarendon Press, 1998.
- [12] Grelet Y., « La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire », *Formation Emploi*, n° 87, La Documentation française, juillet-septembre 2004.
- [13] HCEEE (Haut Comité Éducation Économie Emploi), *La transition professionnelle des jeunes sortant de l'enseignement secondaire*, La documentation française, 2002.
- [14] Kirsch J.-L., "New Directions for Vocational Education in France ?", CEREQ, *Training and Employment*, nr. 15, Spring 1994.
- [15] Maurice M., Sellier F., Silvestre J.-J., *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne : essai d'analyse sociétale*, PUF, 1982.
- [16] MEN, *Repères et références statistiques*, <http://www.education.gouv.fr/stateval/rers/repere.htm>
- [17] Oeuvarard F., Rosenwald F., « Les évolutions du système éducatif français », in *Rapport de la Commission de la population et du développement de l'ONU*, New-York, 31 mars-4 avril, 2003.
- [18] Shavit Y., Müller W., *From School to Work: A Comparative Study of Educational Qualifications and Occupational Destinations*, Oxford, Clarendon Press, 1998.
- [19] Tanguy L., *Quelle formation pour les employés et les ouvriers en France ?*, La Documentation française, 1991.
- [20] Thélot C., *Tel père, tel fils ?*, Bordas, 1982.
- [21] Vallet L.-A., « Quarante années de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents », *Revue française de sociologie*, XL (1), 1999, pp. 5-64.